



# Le haut débit pour les zones blanches

Deux réunions publiques ont été organisées avec pour sujet «l'offre Internet haut débit par la technologie Wimax», mercredi 7 octobre, à Belmont, et jeudi 8, à la mairie de Ranrupt.

Rappelons que l'opération Wimax est initiée par le conseil général. Lequel souhaite gommer les disparités d'accès à l'Internet haut débit, en particulier dans les zones rurales et montagneuses. Pour ce faire, la technologie Wimax a été retenue, et la Région a obtenu une licence d'exploitation pour les deux départements alsaciens. Une délégation de service public a été attribuée à Net 67, qui a déjà équipé 70 sites, couvrant à ce jour 90 % de la population du département.

A Belmont, la réunion fut animée par Étienne Leveau de Net 67, en présence d'une trentaine de personnes, du maire Guy Hazemann, et des conseillers généraux Alice Morel et Frédéric Bierry. La technologie Wimax utilise la propagation hertzienne, donc «à vue». Pour recevoir le signal, il est en principe nécessaire d'être en vue d'un émetteur, la zone de Belmont pouvant être arrosée par les antennes de Bellefosse, Ranrupt, Plaine et du Donon, selon les secteurs.

Côté pratique, il est nécessaire de vérifier préalablement l'éligibilité de son domicile, c'est-à-dire la possibilité de recevoir le signal, opération réalisable par Internet, ou à défaut en se rapprochant de Net 67. Puis contacter le fournisseur d'accès à Internet (FAI), choisi parmi les quatre possibles, qui propose diverses formules d'abonnement, avec ou sans téléphonie, avec des débits de 1 ou 2 Mo, pouvant aller jusqu'à 4 Mo «symétriques» pour les entreprises. A cette démarche, il faut ajouter l'installation du matériel fourni par le FAI, par un installateur agréé, dont l'intervention a un coût pouvant varier de 203 à 300 €. Il serait donc judicieux de coupler ces travaux avec la mise en place de la télévision tout numérique (TNT). Toutefois, les amateurs ont la possibilité de réaliser eux-mêmes leur installation, avec les risques de responsabilité matériel que cela peut entraîner.

## Sur 150 clients, cinq cas de mécontentement

L'abonnement de base se situe dans les 39 €, selon le fournisseur, et il est conseillé de conserver sa ligne téléphonique classique. A signaler encore que certains fournisseurs peuvent réclamer des frais d'accès aux services.

Au chapitre des questions posées par les participants, des difficultés pour faire les tests d'éligibilité sont constatées, le moteur Internet «Google» utilisé ne répertorient pas toutes les adresses. Quant aux FAI, il est relevé que la qualité du service est très variable, ce à quoi Étienne Leveau peut répondre qu'il faut relativiser, car sur les 150 clients Wimax actuels, seuls cinq cas de mécontentement ont été enregistrés, soit 3 %.

Des questions aussi sur la réception du signal et l'incidence des conditions climatiques. Il est confirmé que les forts brouillards ou les orages peuvent perturber la réception, voire créer des interruptions du service. Le cas particulier de la réception au Champ du Feu est évoqué, qui fait l'objet d'une démarche particulière de Net 67, l'usage de webcam en direct étant demandé.

Pour conclure, les élus rappellent qu'il s'agit d'une solution, et que cette solution, même imparfaite, permet l'accès à l'Internet haut débit pour ceux qui ne peuvent actuellement y accéder.

Enfin, Guy Hazemann regrette vivement que le sujet de la TNT n'ait pu être abordé, les intervenants prévus n'ayant pu se déplacer. Regrets d'autant plus vifs que beaucoup des personnes présentes s'étaient déplacées pour obtenir essentiellement des précisions quant à ce thème... Toutefois, la représentante régionale de France Télé Numérique a fait connaître sa volonté de faire bénéficier prochainement Belmont et Ranrupt de points mobiles d'information.